

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 004497 Société : RAM RETRAITE  
 Actif  Pensionné(e)  Autre : TARIK  
 Nom & Prénom : BENNAWI TARIK  
 Date de naissance : 13 - 01 - 1961  
 Adresse : 10 LOTISSEMENT BEVERLY, CALIFORNIE  
20150 CASABLANCA  
 Tél. : 06 61 19 80 70 Total des frais engagés : 302,90 Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :   
 Date de consultation : /  
 Nom et prénom du malade : Bennawi Tarik, Age : 61  
 Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant  
 Nature de la maladie :  
 Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie :  
 En cas d'accident, préciser les causes et circonstances :  
 Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 04/11/2022

Signature de l'adhérent(e) : 02.10.2022

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
12/10/18	Q	90000	GT	Dr. Ghita TOUZANI Chirurgien Ophtalmologiste 091256701

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fourisseur	Date	Montant de la Facture
<b>PHARMACIE JARDINS POLO</b> <u>Rajaa SEKKAT</u> <u>Docteur en Pharmacie</u> <u>Avenue Atlantide, N° 102 Bis</u> <u>24052 Casablanca - Tel : 05 22 52</u>	1.9.12.22	<b>302</b> <u>PHARMACIE JARDINS POLO</u> <u>Rajaa SEKKAT</u> <u>Docteur en Pharmacie</u> <u>Avenue Atlantide, N° 102 Bis</u> <u>24052 Casablanca - Tel : 05 22 52</u>

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

### **[Création, remont, adjonction]**

## Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Ghita TOUZANI

Chirurgien ophtalmologiste

Diplômée des Universités de Casablanca et de Paris VI

UT.AV. : 04 2024

UT.AV. : 12 2023

P.P.V.

LOT N°: FW5713

79,70

LOT N°: FY4369

79 70

- Chirurgie de la cataracte
- Maladies et chirurgie de la cornée
- Adaptation en lentilles de contact
- Rétine médicale et inflammation oculaire
- Chirurgie des voies lacrymales
- Laser, OCT, Angiographie, IVT

خريجة كلية الطب  
بالدار البيضاء و بير و ماري  
جامعة باريس VI

جراحة الجلاة

أمراض و جراحة القرنية

العدسات الاصطناعية

أمراض الشبكة و التهاب العيون

جراحة مسالك الدموع

تصوير الشبكية-الليزر

## Ordonnance

Casablanca Le

12/10/22

FLAGYL 500 mg  
CP PEL B20  
P.P.V. 48DH80  
6 118000 060062

Jr Bernani Taek

19.70/2

1) Lithromax 500 mg (x2)

1 cp/5 x6 j  
49.80

SV

2) Flagyl 500

1 cp x3 j x  
49.70

SV

3) Solupet 2mg

3 cp le matin + 8 j

SV

58,40

PHARMACIE JARDINS POLO  
Rajaa SEKKAT  
Docteur en Pharmacie  
Avenue Atlantide, N° 102 Bis Polo  
Casablanca - 2011 Q5 22256571

14,60 x 2

4) ~~Oliprane 100 mg~~

S.V.

1 cps x 31g x 1

puis

15,80

PPV 140H60  
PER 06/25  
LOT L2083

PPV 140H60  
PER 05/25  
LOT L1743  
SI

5)

~~Oliprane 500 mg~~

S.V.

1 cps x 28g + 1 dem

PPV 150H80  
PER 12/24  
LOT K36517  
SI

30 L 20

Dr. Ghita TOUZANI  
Chirurgien Ophtalmologue  
091256701

PHARMACIE JARDIN  
Rajaa SEKKAF  
Docteur en Pharmacie  
Avenue Atlantide, N° 102 bis  
Casablanca - Tel: 05 23 51 12